

**INNERGIA**  
La transition maîtrisée

**primeo**  
**energie**

## Les architectes de la transition énergétique

Présentation du  
modèle Innergia

09.09.2025

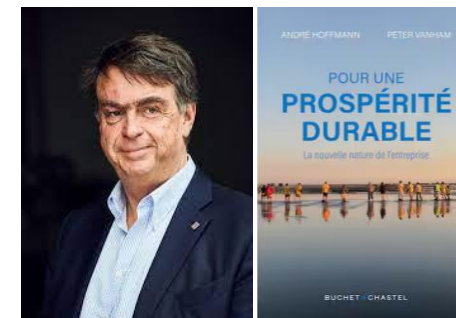


Active auprès des **communes suisses**

**Actionnariat fort** (André Hoffmann)

## Partenaires

- Banque Vontobel (accès au financement)
- Kessler & co (gestion des risques)
- Primeo Energie (alliance stratégique)



**Réalisations** dans 5 communes:

**INFRARoss**  
Energies Services

Transition  
**InfraTREyto**  
énergétique

**SIH** Services  
Industriels  
d'Heniez

**SILV** Services industriels  
de Lussery-Villars

Services industriels  
de Montfaucon

**But:** Promouvoir un modèle innovant de transition énergétique et fournir aux communes une solution « clé en main » pour atteindre une indépendance énergétique autofinancée et basée sur les ressources renouvelables à disposition sur leur territoire



CA  
en Mio. CHF

**2'217**

Total du bilan

**2989**

Vente d'électricité  
et de gaz  
en Mio kWh

**14'028**

113 MW gaz

Collaborateurs

**697**

EBIT  
en Mio. CHF

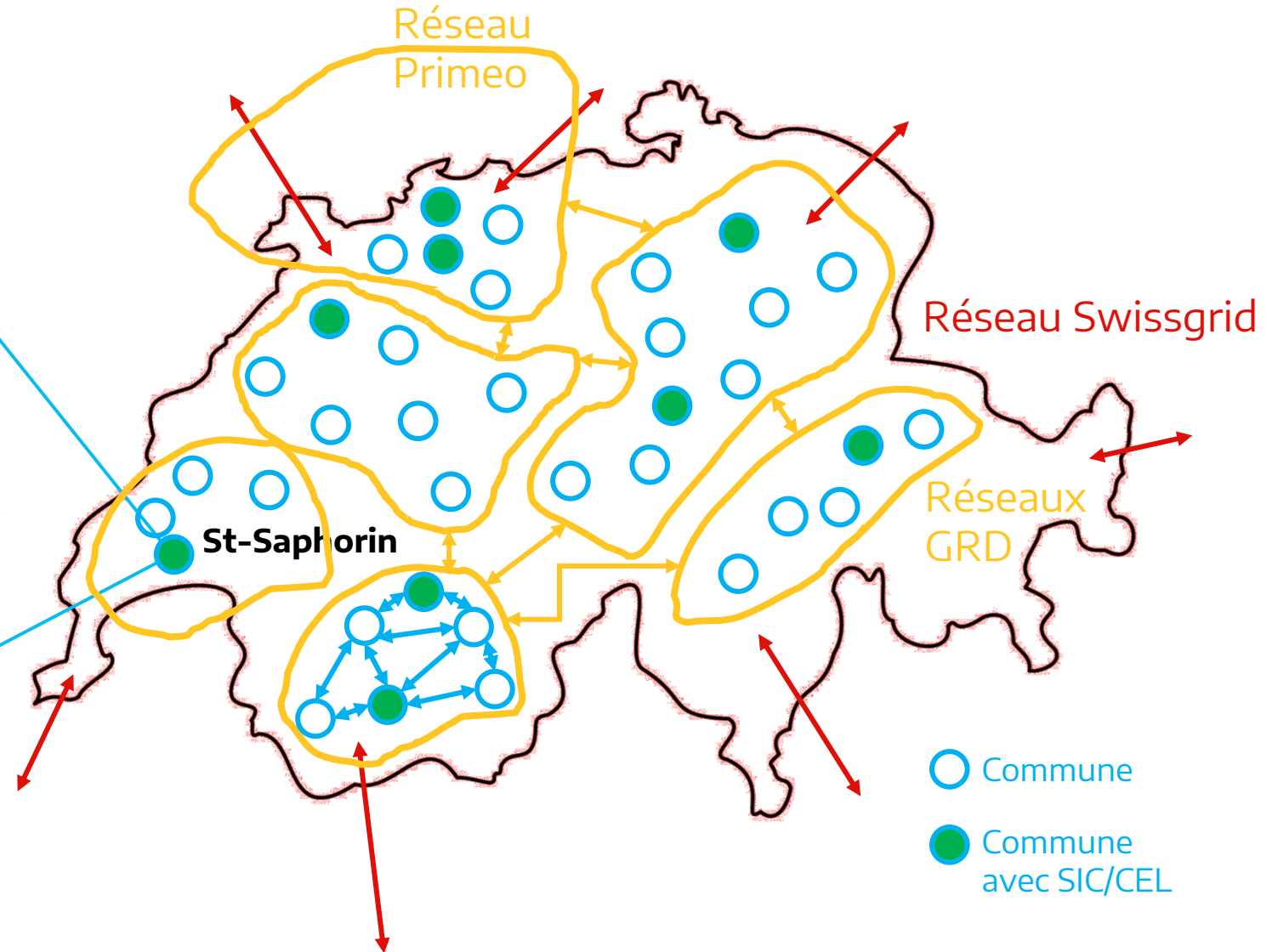
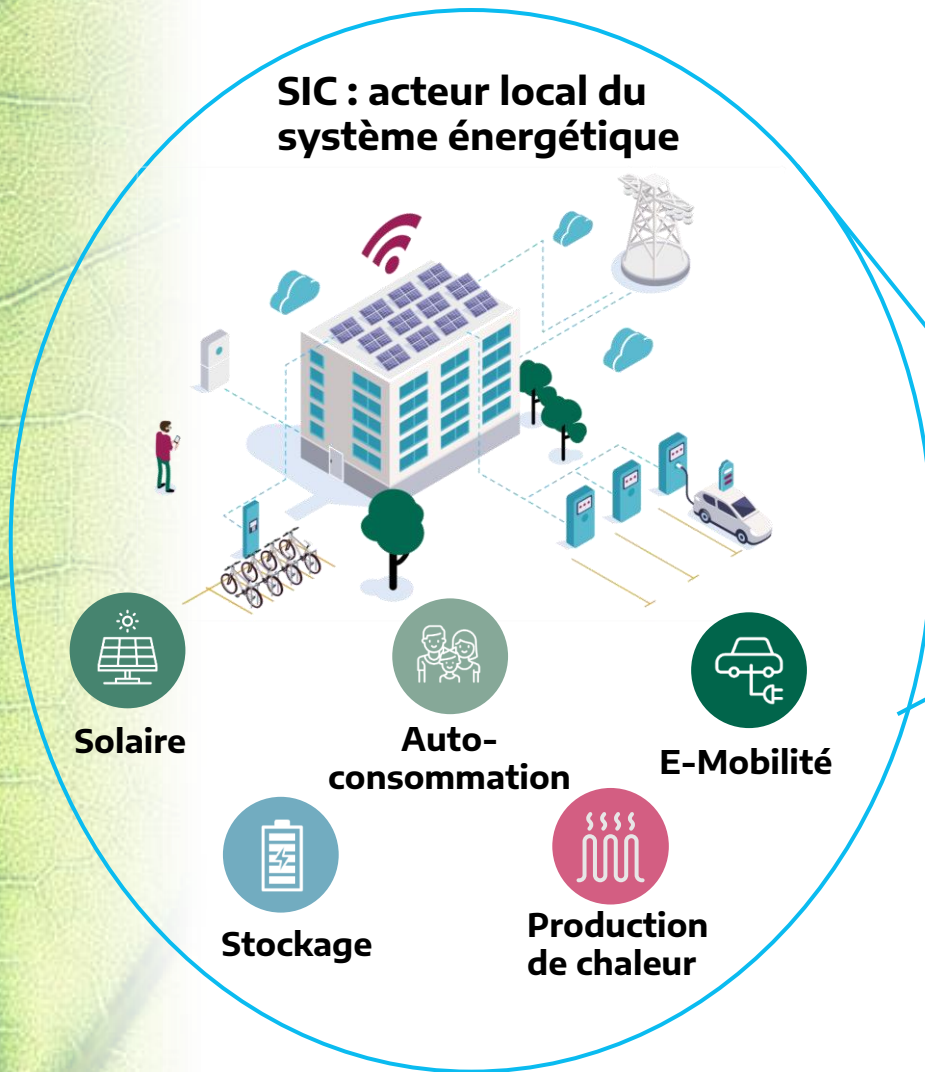
**124**

Sociétaires

**58'760**



# Vision du nouveau système énergétique



# Solution conjointe d'Innergia & Primeo Energie

**Primeo Energie & Innergia ont pour objectif commun d'offrir aux Communes décentralisées une solution « clé en main » de transition énergétique autofinancée et basée sur les ressources renouvelables locales à disposition sur leur territoire communal.**

# Prenez le contrôle de votre futur énergétique !

## 1. L'indépendance énergétique

**Produisez et distribuez votre propre énergie!**

Energie thermique et électrique basée sur les ressources renouvelables à disposition sur votre territoire.

## 2. L'énergie locale comme service public communal !

**L'énergie renouvelable**, un bien commun offert comme **service public communal** à tous à prix compétitifs.

## 3. Votre transition énergétique autofinancée

**Aucun endettement** grâce à des emprunts obligataires privés.

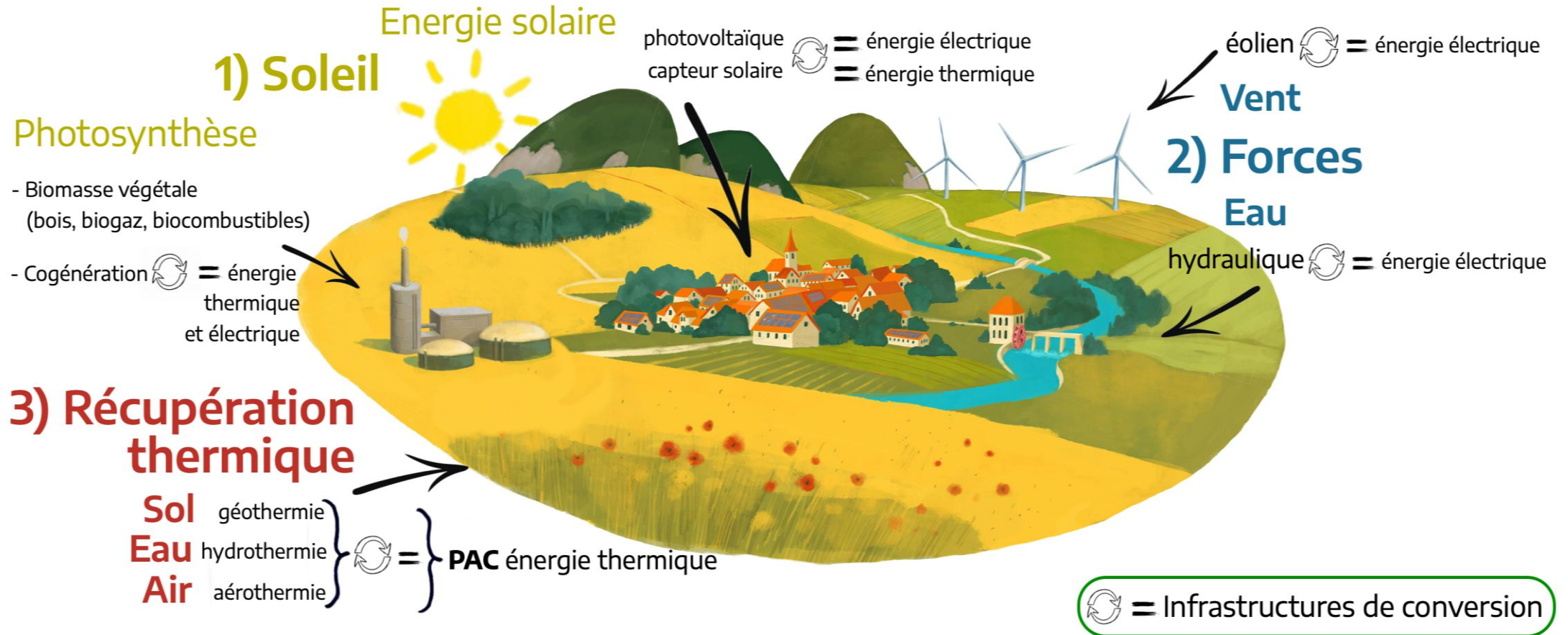
Pas de recours aux deniers publics et aux impôts.

# 1<sup>er</sup> pilier : l'indépendance énergétique

**La Commune et ses citoyens** se groupent pour **produire et distribuer** localement une grande part de **l'énergie thermique et électrique** dont ils ont besoin **avec les ressources renouvelables** à disposition sur leur territoire communal

- Vos **BESOINS** en **énergie secondaire** (*après conversion*) :
  1. Energie thermique (chaleur et froid)
  2. Energie électrique
  
- Vos **RESSOURCES énergétiques primaires locales** (*avant conversion*) :
  1. **Le soleil** et son énergie thermique nécessaire à la création de la biomasse végétale naturelle.
  2. **Les forces de l'eau** (hydraulique) **et du vent** (éolienne)
  3. **La récupération d'énergie thermique** du sol (géothermie), de l'eau (hydrothermie) et de l'air (aérothermie)

# 1<sup>er</sup> pilier : l'énergie produite et distribuée localement

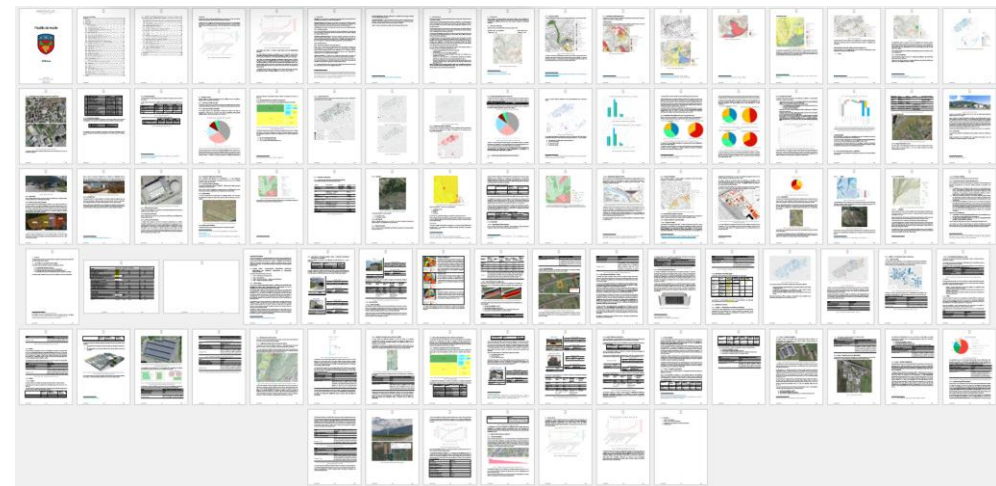


# Feuille de route: propose un chemin vers l'indépendance énergétique de votre Commune

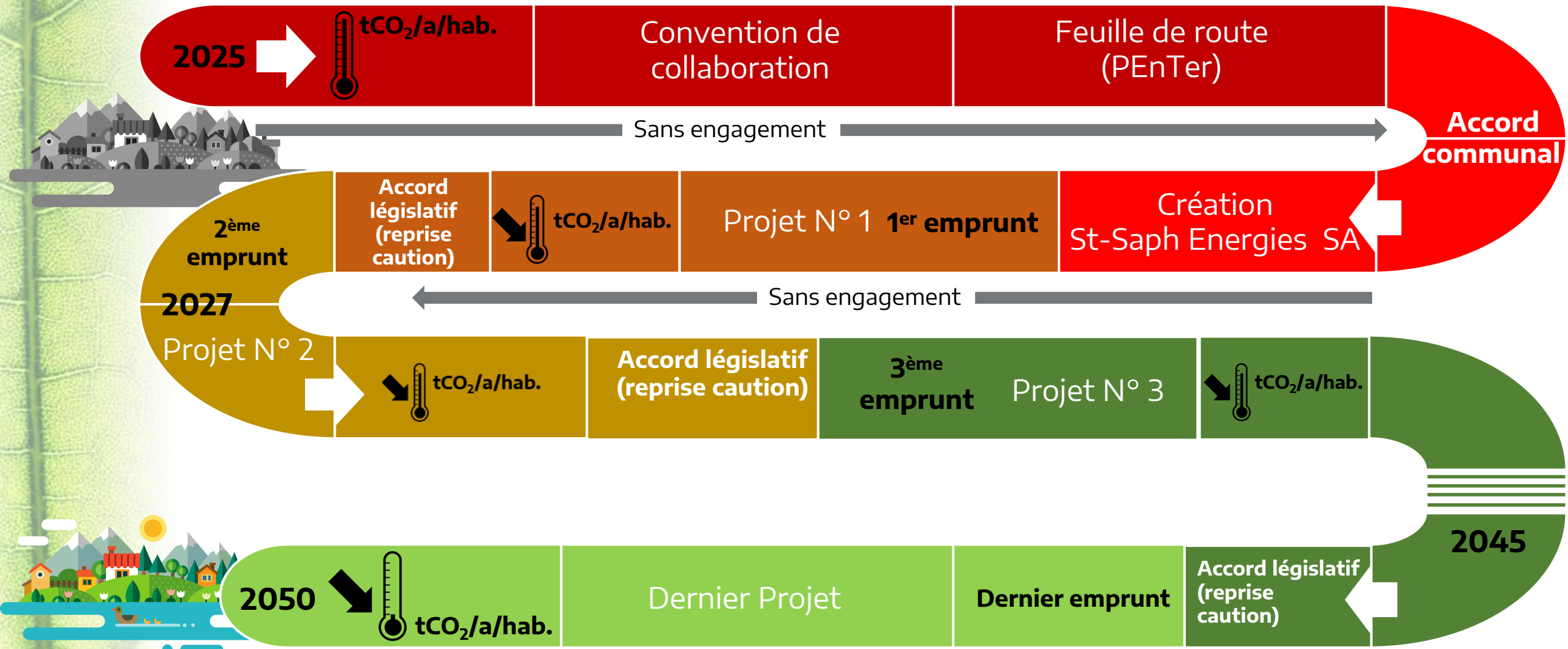
Une **feuille de route** comprend l'identification et le chiffrage d'infrastructures de conversion.

- Un **inventaire des potentiels** d'énergies renouvelables sur le territoire communal.
- Un **recensement des besoins** et des installations existantes et en projet.
- Une **liste de projets** de production & distribution d'énergie permettant d'atteindre l'indépendance énergétique.
- **La conception et le chiffrage** du premier projet des SIC SA.

*Aperçu exemple de feuille de route*



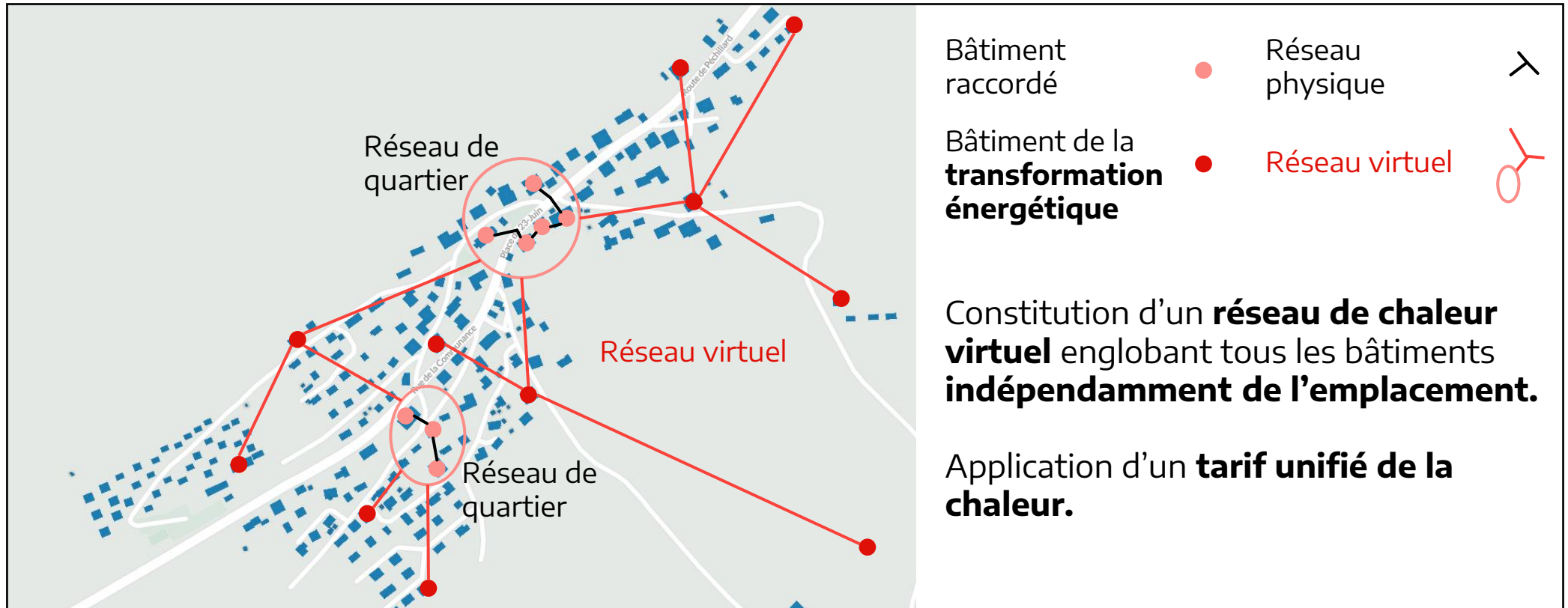
# Solution « clé en main » pour atteindre l'indépendance énergétique



## 2<sup>ème</sup> pilier : L'énergie locale comme Service Public

- Le **mix de production énergétique locale** (thermique et électrique) est **mutualisé** pour être **distribué** à **prix compétitifs** à **tous les habitants** de la Commune.
- Des **financements spécifiques** (taxes de raccordement, travaux individuels, isolations) sont **proposés aux habitants** pour leur éviter des investissements initiaux.

# LA CHALEUR comme un service publique communal



# LA CHALEUR comme un service public communal

## Avantages

### 1. Approvisionnement sûr

Energie produite à partir de ressources renouvelables locales, ce qui garantit l'approvisionnement qui n'est **plus affecté par des risques de pénurie** liés au contexte géopolitique international.

### 2. Stabilité des prix

SIC propose ses services au prix coûtant, c'est-à-dire sans recherche de profit. Grâce aux ressources locales, les prix sont stables et ne sont **plus affectés par une grande volatilité des prix** en raison de potentielles crises et tensions sur les marchés de l'énergie.

### 3. Contrat de service tout compris

SIC s'occupe de tout, y compris de l'exploitation, de l'installation et de l'approvisionnement en combustible. Les installations font l'objet d'un entretien régulier et sont couvertes par un service de dépannage. SIC offre **la chaleur comme un service tout compris**.

### 4. Augmentation de la valeur du bâtiment

Un système de chauffage renouvelable **augmente la valeur de votre bien immobilier d'environ 10 à 15%** selon les cas.

### 5. Conformité réglementaire

Les lois tendent toutes vers la sortie des énergies fossiles. SIC propose des solutions avec des énergies renouvelables en **conformité avec toutes les exigences** légales actuelles et futures.

# Consommer SA PROPRE ÉLECTRICITÉ

## Avantages

### 1. Sécurité d'approvisionnement

Grâce à l'utilisation de ressources locales et renouvelables l'approvisionnement en électricité est garanti, les **risques de pénurie et de «black out» sont écartés**

### 2. Stabilité des prix

Valorisation des ressources locales permet **des prix d'électricité stables à l'abri de la volatilité.**

### 3. Communauté Electrique Locale (CEL)

Grâce à la nouvelle loi sur l'électricité, il est possible de créer **une CEL réunissant les différents producteurs d'électricité** du territoire communal pour la **distribuer à tous les habitants** (autoconsommation) à un tarif compétitif via le réseau existant.

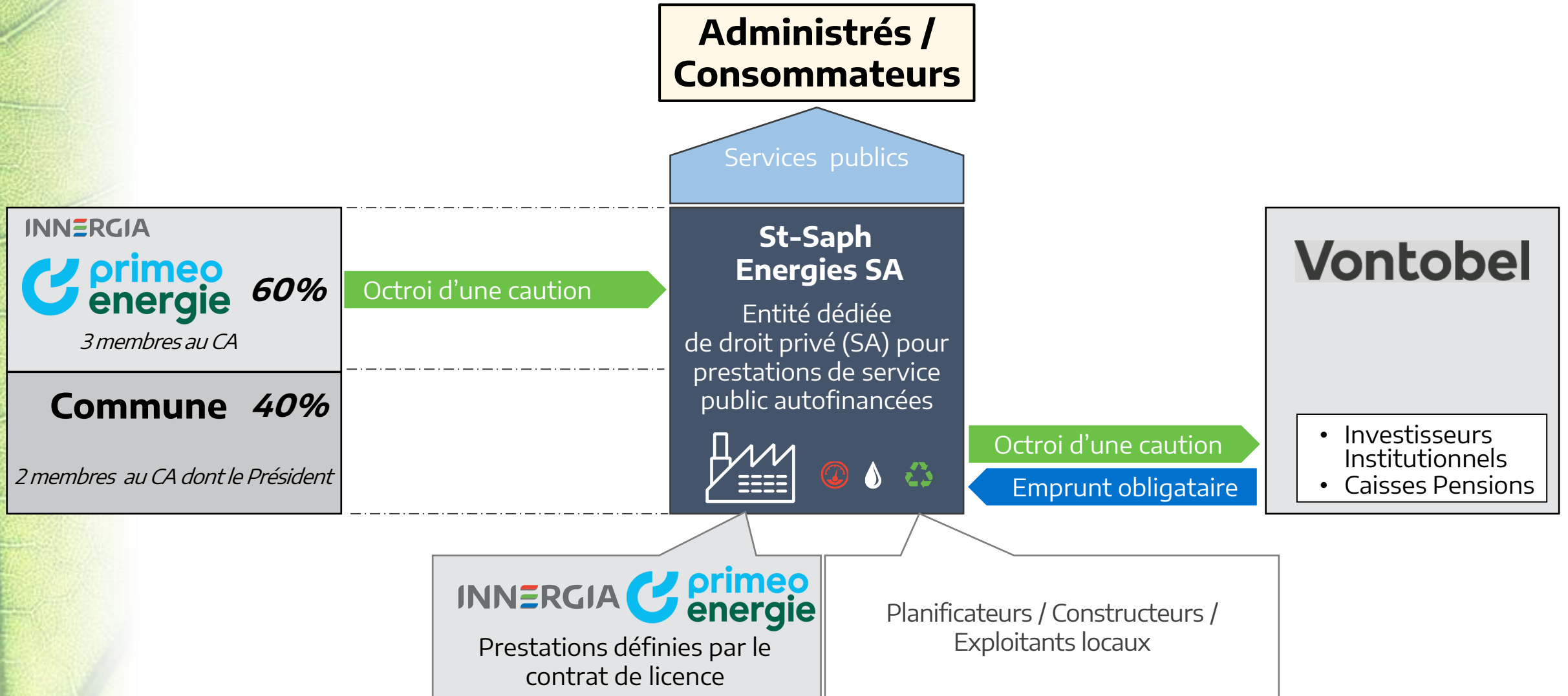
### 4. Stockage et régulation facilités

La mutualisation de l'électricité produite sur le territoire communal (CEL) permet un **stockage local centralisé** avec les technologies actuelles et futures.

## 3<sup>ème</sup> pilier : Transition énergétique autofinancée

- Création d'une **société de services industriels (St-Saph Energies SA)** privée contrôlée à terme à raison de **40% par la Commune & 20% par une coopérative de citoyens.**
- St-Saph Energies SA assure le **financement** et la **réalisation** de **toutes les infrastructures nécessaires** par **emprunts obligataires** cautionnés.
- La Commune autofinance sa transition énergétique **sans endettement ou recours aux deniers publics.**

# St-Saph Energies SA : Phase 1

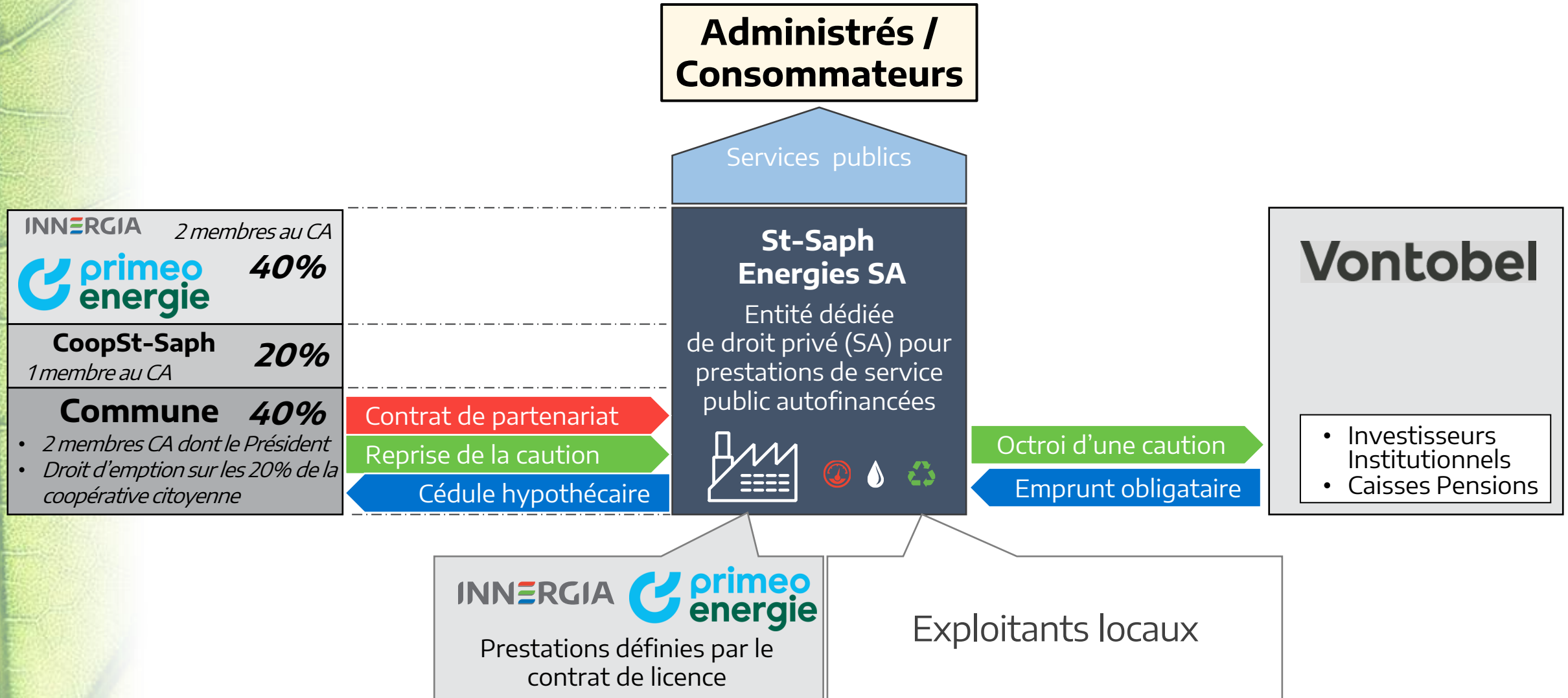


# St-Saph Energies SA : Phase 1

Durant toute la phase 1 :

- **AUCUN engagement financier, ni cautionnement** de la Commune.
- **Cautionnement octroyé par Primeo Energie** qui permet à St-Saph Energies SA d'obtenir son financement à long terme par emprunt obligataire.
- Le financement et la réalisation des infrastructures du premier projet ainsi que la commercialisation de leurs services sont assurés par **Primeo Energie & Innergia** qui **assument toutes les responsabilités de cette mise en œuvre.**
- La planification, la construction et l'exploitation des infrastructures sont **adjudés par St-Saph Energies SA à des entreprises locales et régionales.**

# St-Saph Energies SA : Phase 2



## St-Saph Energies SA : Phase 2

Suite à la réalisation par St-Saph Energies SA, des infrastructures du premier projet et leur commercialisation, en phase 2:

1. La Commune reprend le **cautionnement garanti par les infrastructures** de St-Saph Energies SA
2. La Commune et une coopérative citoyenne (CoopSt-Saph) **reprennent la majorité du capital (60%) de St-Saph Energies SA**
3. La Commune (publique) **signe un contrat de partenariat (PPP)** avec St-Saph Energies SA (privé)
4. St-Saph Energies SA octroie à la Commune des cédules hypothécaires & servitudes foncières qui **garantissent un droit de propriété sur toutes les infrastructures** de St-Saph Energies SA
5. St-Saph Energies SA adjuge l'exploitation de ses infrastructures à des **entreprises locales et régionales**

# Merci pour votre attention



**Frédéric James Gentizon**  
Ingénieur et économiste  
Président & CEO  
[fjgentizon@innergia.swiss](mailto:fjgentizon@innergia.swiss)



**Swati Rastogi Mayor**  
Ingénieure EPFL  
Directrice opérationnelle  
[srastogi-mayor@innergia.swiss](mailto:srastogi-mayor@innergia.swiss)